

Zeitschrift: Le messager suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse de France

Herausgeber: Le messager suisse de France

Band: 6 (1960)

Heft: 7

Rubrik: Chronique romande

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CHRONIQUE ROMANDE

Une nouvelle ville genevoise.

Genève, tout petit Suisse l'apprend à l'école, est la seule ville de son canton. Ce dernier, dont la surface peut être qualifiée de minuscule, ne compte, outre l'énorme agglomération urbaine, que quelques villages aussi pittoresques que méconnus : Troinex, Satigny, Dardagny et quelques autres, au nombre desquels Meyrin qui va se voir, d'ici deux ou trois ans, promu officiellement au rang de ville — et de ville ultra-moderne de surcroît.

C'est en 1955 que fut lancée l'idée d'une cité-satellite, par des gens que la croissance désordonnée et peu harmonieuse de la métropole rendait soucieux. Pourquoi donc, se demanderont-ils, ne pas « faire du neuf » à une grande échelle ? Puisque la population augmente de 5.000 unités par année, pourquoi ne pas précéder la demande en logements en essayant de réussir une œuvre esthétique et rationnelle ? Au nombre de ces personnages perspicaces se trouvait le maire de Meyrin, M. Stettler, qui avait déjà des vues très précises sur ce que pouvait être cette nouvelle cité. Les études furent poussées, adoptées en juin 1957 par l'Etat, les terrains achetés à différents propriétaires et mis en bloc à la disposition du groupe d'entreprises privées qui s'était constitué pour réaliser cette grande œuvre.

Et, depuis quelques semaines, les scappers, bulldozers et trax les plus puissants, que la Suisse récèle aujourd'hui sur son territoire, sont entrés en action. Il s'agit de construire par tranches successives quelque quarante blocs d'habitation, de proportions assez raisonnables puisqu'ils ne dépasseront pas neuf étages (l'aérodrome de Cointrin est tout proche, c'est ce qui a imposé cette limitation en hauteur), et qui pourront abriter 26.000 habitants.

Sont prévus, entre autres : une école (56 classes), un cimetière, une piscine avec un centre sportif, et surtout, réalisation révolutionnaire, un centre commercial qui sera le seul et unique magasin de la cité-satellite. De l'épinglé à la plus luxueuse des voitures, en passant par tout ce qui est nécessaire à la vie d'un ménage, y compris le superflu, on y trouvera absolument tout. Les grandes affai-

res commerciales et les grands magasins de Genève y auront une succursale. Le centre abritera également cinémas, salles de sociétés et hôtels. Fait à relever, aucun des 26.000 habitants de Meyrin-satellite n'en sera éloigné de plus de 500 mètres. Le centre sera entouré d'une énorme place de stationnement.

On estime, que d'ici une année et demie, la moitié de la ville sera réalisée, ce qui équivaudra à la moitié des investissements, soit quelque 250 millions suisses. Les loyers seront abordables (700 francs par pièce et par an). Quant aux locataires, ils se recruteront un peu partout : parmi les Genevois de souche, comme parmi les fonctionnaires de la Swissair et du Cern, lui aussi tout proche. Cointrin et le Centre européen de recherches nucléaires ne cessent, en effet, de s'agrandir.

...et un nouveau tunnel lausannois.

Riche en collines et en vallons, le chef-lieu vaudois connaît, depuis que la circulation motorisée a pris les proportions que l'on sait, des problèmes affolants. On délivre, à Lausanne, 80 permis de conduire chaque jour, et l'on estime qu'un tiers au moins des titulaires s'achètent immédiatement une voiture. Ajoutez à cela deux lignes de trams archaïques, d'ailleurs promises à la trans-

formation en trolleybus, et vous aurez peut-être une image du spectacle chaotique qu'offre la ville aux heures de pointe.

Le centre le plus névralgique est sans aucun doute, la place Chauderon, qui commande l'entrée en ville depuis l'Ouest, soit depuis Genève, Vallorbe et Neuchâtel. Sept artères débouchent sur ce carrefour, dont deux seulement sont à sens unique. La transversale est-ouest y coupe, de plus, la ligne Gare C.F.F.-Comptoir suisse. Les experts se sont penchés sur les plans, avec les résultats des enquêtes de comptage. Et ils ont fini par découvrir qu'il y avait un seul moyen d'améliorer durablement la situation : creuser un tunnel qui permettrait d'évacuer au-dessous du carrefour tout le trafic de transit est-ouest et vice-versa.

Les travaux, qui dureront trente mois, débuteront au printemps prochain. Ils coûteront quelque sept millions, et perturberont certainement beaucoup le trafic, qui n'est déjà pas facile. Mais comme ce sera en prévision d'un avenir meilleur, il faudra bien se faire une raison...

Sabine et son petit pain.

Sabine Pousaz, trois ans, se promenait tout près de chez elle, dans une rue de Monthey (Valais), lorsqu'elle trouva un paquet de jolis papiers bleus. Elle le ramassa, le considéra et crut se souvenir qu'elle avait déjà vu des papiers du même genre dans les mains de sa maman lorsque celle-ci réglait ses courses. Sabine rentra donc chez elle d'un pas alerte, grimpa l'escalier, ouvrit la porte et dit :

— Maman, est-ce que ça fait assez de sous pour m'acheter un petit pain ?

Effarée, maman regarda de plus près la liasse que tenait sa fillette : 35 billets de 100 francs suisses (400.000 francs légers). Il y avait bel et bien de quoi se payer quelques douzaines de petits pains... La mère et la fille se rendirent sur-le-champ au poste de police, où on leur apprit que la somme en question avait été perdue, une heure plus tôt, par la secrétaire d'un avocat — qui la « récupéra » avec le soulagement que l'on imagine.

Ainsi, tout est bien qui finit bien — et la secrétaire se fit un plaisir d'offrir à Sabine le petit pain qu'elle convoitait. (Notre photo : Sabine et sa maman). Jean-Pierre Nicod.

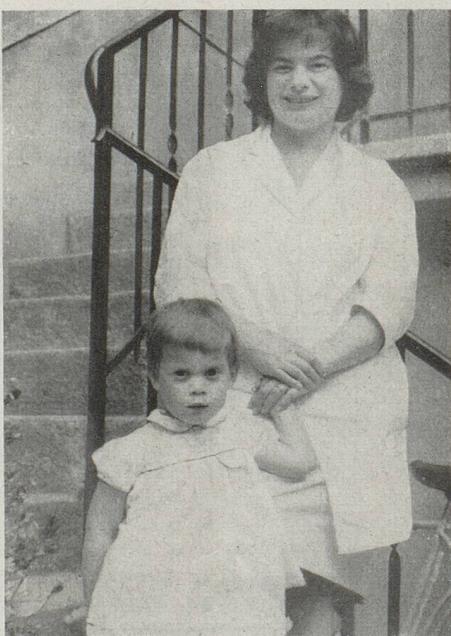


Photo A.S.L.